



## COMMUNE DE SAVIGNY-LÉVESCAULT (Vienne)

# PLAN LOCAL D'URBANISME

### PIÈCE VI – DOSSIER D'ANNEXES

Vu pour être annexé à la délibération  
du Conseil Communautaire de la Communauté  
urbaine du "Grand Poitiers" pour approbation  
en date du 8 Décembre 2017

Le Président, M. Alain CLAEYS

DÉCEMBRE 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME	PRESCRIT	PROJET ARRÊTÉ	PROJET APPROUVÉ
Élaboration	12/06/2014	13/12/2016	08/12/2017

## LISTE DES ANNEXES

**Articles R.151-51, R.151-52 et R.151-53 du Code de l'Urbanisme,  
modifiés par Décret n°2015-1783 du 28 Décembre 2015**

<b>Contenu de l'annexe</b>	<b>Numéro</b>
<b>Servitudes d'utilité publique</b> affectant l'utilisation du sol (Art. L.151-43 du Code de l'Urbanisme)	<b>Annexe 1</b>
Périmètres délimités par une délibération du Conseil Municipal ou de l'organe délibérant de l'EPCI	Sans objet
Plan d'exposition au bruit des aérodromes (Art. L.112-6 du Code de l'Urbanisme)	Sans objet
Périmètres d'intervention pour la protection et la mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (Art. L.113-16 du Code de l'Urbanisme)	Sans objet
Périmètres des zones à l'intérieur desquelles certaines divisions foncières sont soumises à déclaration préalable (Art. L.115-3 du Code de l'Urbanisme)	Sans objet
Schémas d'aménagement de plage (Art. L.121-28 du Code de l'Urbanisme)	Sans objet
Arrêté du Préfet coordonnateur de massif (Art. L.122-12 du Code de l'Urbanisme)	Sans objet
<b>Périmètres à l'intérieur desquels s'applique le droit de préemption urbain</b> , et périmètres provisoires ou définitifs des zones d'aménagement différé (Art. L.211-1 du Code de l'Urbanisme)	<b>Annexe 2</b>
Périmètres des zones d'aménagement concerté	Sans objet
Périmètres des secteurs sauvegardés (Art. L.313-1 et suivants du Code de l'Urbanisme)	Sans objet
Périmètres des secteurs dans lesquels un programme d'aménagement d'ensemble a été approuvé (Art. L.332-9 du Code de l'Urbanisme dans sa rédaction antérieure au 31 Décembre 2010)	Sans objet
Périmètres des secteurs relatifs aux taux de la taxe d'aménagement (Art. L.331-14 et L.331-15 du Code de l'Urbanisme)	Sans objet
Périmètres des secteurs affectés par un seuil minimal de densité (Art. L.331-36 Code de l'Urbanisme)	Sans objet
Périmètres fixés par les conventions de projet urbain partenarial (Art. L.332-11-3 Code Urbanisme)	Sans objet
Périmètres à l'intérieur desquels l'autorité compétente peut surseoir à statuer sur les demandes d'autorisation (Art. L.424-1 du Code de l'Urbanisme)	Sans objet
Périmètres de développement prioritaire (Art. L.712-2 du Code de l'Énergie)	Sans objet
Périmètres d'interdiction ou de réglementation des plantations et semis d'essences forestières (Art. L.126-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime)	Sans objet
Périmètres miniers (Livres I et II du Code Minier)	Sans objet
Périmètres de zones spéciales de recherche et d'exploitation de carrières et des zones d'exploitation et d'aménagement coordonné de carrières (Art. L.321-1, L.333-1 et L.334-1 Code Minier)	Sans objet
<b>Périmètres des secteurs situés au voisinage des infrastructures de transport terrestre</b> , dans lesquels des prescriptions d'isolement acoustique ont été édictées (Art. L.571-10 du Code de l'Environnement)	<b>Annexe 3</b>
<b>Plan des zones à risque d'exposition au plomb</b>	<b>Annexe 4</b>
Bois ou forêts relevant du régime forestier	Sans objet
<b>Schémas des réseaux d'eau et d'assainissement et des systèmes d'élimination des déchets</b> , existants ou en cours de réalisation, précisant les emplacements retenus pour le captage, le traitement et le stockage des eaux destinées à la consommation, les stations d'épuration des eaux usées et le traitement des déchets (Art. L.2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)	<b>Annexe 5</b>
Dispositions d'un Plan de prévention des risques naturels (Art. L.562-2 du Code de l'Environnement)	Sans objet
<b>Secteurs d'information sur les sols</b> (Art. L.125-6 du Code de l'Environnement)	<b>Annexe 6</b>